



# MUSIQUE & DANSE

Boulogne-sur-Mer

Saint-Martin-Boulogne

Wimereux

N ° 7 - A V R I L / M A I 2 0 0 9

## EDITORIAL

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Cette fin d'année s'annonce riche en événements : Semaines Musicales, Master-Class, spectacles de danse, fête de la musique... en mai et en juin c'est toute l'agglomération qui vibrera aux sons du Conservatoire du Boulonnais !

Fruits de partenariats renforcés avec les communes, ces manifestations illustrent le dynamisme du Conservatoire et la grande qualité des enseignements qui y sont dispensés.

Gageons que le projet d'établissement, prochainement validé, lui assurera un bel avenir pendant les prochaines années !

Frédéric Cuvillier  
Président de la Communauté  
d'agglomération du Boulonnais

Alain Oguer  
Vice-Président  
chargé de la culture

## CONCERT AU THÉÂTRE

VENDREDI 26 JUIN

### L'enfant et les sortilèges

par I. Debaere, professeur de chant

"Divertissement pour ma fille", c'est le titre du livre de Colette que Maurice Ravel (1875-1937) mettra en musique pour créer "l'enfant et les sortilèges" en 1924.

***"En Normandie, au beau milieu de l'après-midi, un enfant est assis, grognon, devant ses devoirs d'école. La mère entre et se fâche devant la paresse de son fils. Puni, il est saisi d'un accès de colère et détruit tout ce qui l'entoure... Les objets s'animent et les sortilèges se manifestent..."***

Des élèves débutants aux plus confirmés, en passant par les classes d'adultes, ce spectacle est un travail interdisciplinaire qui ajoute aux pratiques musicales la difficulté de la mise en scène. Il réunira au Théâtre Monsigny : la classe de chant d'Isabelle Debaere, les chœurs d'enfants et d'adultes d'Isabelle Oriez, les classes de danse de Patricia François et Anne Le Goas et un ensemble instrumental de professeurs qui jouera les arrangements originaux de Mr E. Martin. En première partie, nous entendrons des ensembles d'élèves sur le thème de l'enfance.

## INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS

### Bientôt le moment de vous (ré)inscrire !!

Pour les réinscriptions, tous les élèves recevront chez eux le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2009-2010 à rendre à compter du 01 juin 2009.

En ce qui concerne les inscriptions, un dossier d'inscription ainsi qu'une plaquette d'informations sont à retirer au conservatoire à partir du 01 juin 2009 et à rendre à compter du 15 juin 2009. Vous pouvez également télécharger ce dossier sur le site internet du Conservatoire.

## BIENVENUE

à Sarah Melliti, responsable administrative du conservatoire et à Anne Le Goas, directrice des études chorégraphiques.

## DANSE

Après un long parcours en tant qu'artiste chorégraphique professionnelle, j'ai choisi de me consacrer depuis quelques années à l'enseignement. Le métier de professeur de danse est riche et passionnant et mon approche de l'enseignement tend vers l'adéquation des valeurs du corps, du rythme et de l'esprit.

### S'adapter / Partager / Oser / Etre autonome

- Connaître la personnalité, le potentiel de chaque élève, sentir ses difficultés, les prendre en compte pour lui permettre de s'épanouir et de progresser.
- Se réunir autour d'un projet collectif (apprendre à danser ensemble) et développer les possibilités d'expression de chacun.
- Sensibiliser à la création artistique et à l'interprétation.

Je souhaite faire vivre à l'élève une expérience enrichissante car il est à la fois "danseur", "compositeur" et "lecteur-spectateur". Tout ce qui précède pour que l'enseignement de la danse reste un espace de découverte et non uniquement une "activité consommée".

Anne Le Goas, directrice des études chorégraphiques

# ZOOM SUR... L'ÉVEIL



## L'ÉVEIL MUSICAL

L'Éveil Musical sur les 3 sites, c'est 140 élèves âgés de 4 à 6 ans, répartis en 3 niveaux. Les groupes d'Éveil 1 accueillent les enfants de Moyenne Section, l'Éveil 2 ceux de Grande Section et l'Éveil 3, les enfants de C.P.

### L'Éveil, c'est quoi ?

C'est un atelier de découverte de la musique et des pratiques musicales collectives, s'appuyant notamment sur des jeux vocaux, des jeux rythmiques, des chansons ou des comptines, permettant à l'enfant d'explorer sa voix et de se forger un répertoire. C'est aussi l'occasion, pour l'enfant, de jouer avec les sons, sur différents instruments ( Tambourins, Lames sonores, Guiros, Tam et bien d'autres encore...) et de découvrir des gestes musicaux.

De plus, l'Éveil permet à l'enfant de se familiariser avec les timbres et les différents styles musicaux, par l'écoute régulière d'extraits d'oeuvres choisies dans un répertoire riche et varié, pouvant aller du classique au jazz, de la musique contemporaine aux musiques traditionnelles, de culture européenne ou extra-européenne...

La dernière année d'Éveil, les plus grands abordent le codage (écriture et lecture des notes et des rythmes) et vont à la découverte des instruments et de leurs enseignants présents dans les différents sites (passeport découverte ou présentations d'instruments organisées pendant l'heure d'Éveil).

Dans ces ateliers, l'enfant évolue au sein d'un groupe dans lequel il peut être tour à tour chanteur, instrumentiste, chef d'orchestre, narrateur ou auditeur. Ces différents rôles lui permettent d'apprendre à construire son écoute (écoute de soi, écoute des autres, écoute d'un résultat). Cela lui permet également de développer un certain sens critique en s'exprimant avec un vocabulaire de plus en plus précis. L'enfant commence ainsi à affirmer ses goûts personnels.

En bref, l'Éveil Musical c'est une fenêtre ouverte sur le Monde... des Musiques...

## L'ÉVEIL DANSE

L'Éveil est le temps (de 4 ans à 6 ans) de toutes les découvertes, des expérimentations, celui de la mémoire corporelle et de la structuration de la pensée. Le cours d'éveil à la danse développe la disponibilité, la créativité, la sensibilité artistique de l'enfant et découvre progressivement son corps en s'appropriant le mouvement dansé.

Il associe la musique à la danse, perçoit et structure l'espace et se familiarise à la pratique collective. Ces éléments fondateurs permettent à l'enfant d'inscrire le cours d'éveil comme un moment différent, privilégié. Il a matière à "rêver", à "penser" et à "se construire".

## AGENDA

L'agenda Mai/Juin 2009 est disponible dans les Hall des différents sites et sur simple demande aux secrétariats. Les informations sont également visibles sur le site Internet de la communauté d'agglomération du Boulonnais : [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr) rubrique conservatoire.



Site de **Boulogne-sur-Mer** : 03 21 99 91 20

Site de **Saint-Martin-Boulogne** : 03 21 31 00 42

Site de **Wimereux** : 03 21 99 04 80

[crd@agglo-boulonnais.fr](mailto:crd@agglo-boulonnais.fr)

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)